

Formation

Membres de comité santé et sécurité sous juridiction fédérale

DATE :	Les 9 et 10 décembre 2024
HEURES :	De 9 h à 16 h
OÙ?	Hôtel Rimouski Salle St-Barnabé 225, boul. René-Lepage Rimouski (Qc) G5L 1P2
RESPONSABLE :	Jovanka Ivic Agente régionale, santé et sécurité

Cette formation est offerte aux membres du District 08 (Bas St-Laurent/Gaspésie/Côte-Nord/Îles-de-la-Madeleine)

Ce cours s'adresse prioritairement aux membres qui siègent sur les comités santé et sécurité ou qui sont des représentant-e-s en matière de santé et de sécurité. Cette formation vous permettra de :

- vous familiariser avec les nouvelles dispositions de la *Partie II du Code canadien du travail*;
- de connaître vos rôles et responsabilités dans ce domaine;
- d'identifier les outils et les recours légaux à votre disposition;
- de prendre conscience de l'importance de la prévention et de l'action syndicale pour améliorer la santé et sécurité dans votre milieu de travail.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 15 novembre 2024, 16 h

Selon les politiques nationales de l'AFPC présentement en vigueur, vous devez ne présenter aucun symptôme pour participer aux réunions en présentiel. Cette directive est sujette à changement suivant l'évolution de la situation.

Dans le cadre de cette formation, nous prendrons en considération les critères suivants si nous devons sélectionner des participant-e-s : l'expression de genre, les groupes d'équité, les Éléments, les Sections locales à charte directe et un membre par section locale.

Pour vous inscrire :

Faites parvenir le formulaire d'inscription complété, ci-joint ou sur le site www.afpcquebec.com.

Par télécopieur : 418-666-6999

Par courriel : beaumontl@psac-afpc.com



AFPC · Québec
Alliance de la Fonction publique du Canada

www.afpcquebec.com